


Envoyé en préfecture le 22/12/2021
 Reçu en préfecture le 22/12/2021
 Affiché le 
 ID : 079-200041317-20211213-C__6_12_2021-DE

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :
 le 06 décembre 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 13 décembre 2021

FINANCES ET FISCALITÉ - BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2022 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Yvonne VACKER, Christelle CHASSAGNE à Nicolas VIDEAU, Thibault HEBRARD à Valérie BELY-VOLLAND, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Gérard LEFEVRE à François GUYON, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Nicolas ROBIN à Anne-Lydie LARRIBAU, Mélina TACHE à Lydia ZANATTA.

Titulaire absent suppléé :

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Michel PAILLEY.

Titulaire absent excusé :

Jean-Michel BEAUDIC.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : François GUYON

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 13 DÉCEMBRE 2021

FINANCES ET FISCALITÉ - BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2022 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 à L.1612-20, L.2311-1 à L.2342-2, L.5216-8, L.5216-8-1 et L.5212-36,

Vu les articles L.2224-2 et L.2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles 1520 et 1522 bis du Code général des impôts,

Vu l'article L.5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales offrant la possibilité au Conseil d'Agglomération de déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel,

Vu les instructions budgétaire et comptable M57, M4, M43 et M49,

Vu la délibération du 15 novembre 2021 relative à la tenue du débat d'orientations budgétaires,

Vu la délibération du 13 décembre 2021 relative à la fusion des budgets eau potable du service des eaux du vivier et eau potable sous gestion DSP,

Dans le rapport ci-annexé, il est présenté les prévisions budgétaires 2022 par politique respectant les principes énoncés lors du débat d'orientations budgétaires, à savoir la maîtrise des dépenses de fonctionnement, la préservation de notre capacité d'investissement par le renforcement de l'autofinancement et la poursuite de la recherche de financements auprès de nos partenaires pour accompagner nos action.

Egalement, la CAN ayant un vote au chapitre de ces budgets, il est joint une balance facilitant la lecture des inscriptions de l'année 2022 pour chacun des six budgets.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Adopte le Budget Primitif 2022 par chapitre, du budget principal et des budgets annexes, tels que présentés dans le rapport et les maquettes budgétaires ci-joints.

- Autorise, pour le budget principal en M57, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors charges de personnel et charges financières en section de fonctionnement et hors emprunts et dettes assimilées en section d'investissement).

Le Conseil d'Agglomération adopte à la majorité cette délibération.

Pour : 73

Contre : 0

Abstentions : 4

Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué

Envoyé en préfecture le 22/12/2021

Reçu en préfecture le 22/12/2021

Affiché le

The logo for SLOW (Syndicat Local d'Origine de la Vallée) is displayed in a stylized, italicized blue font.

ID : 079-200041317-20211213-C__6_12_2021-DE